

Appel à contributions

Moyen Âge et séries :
numéro de la revue *Médiévales*

La revue *Médiévales : Langues, Textes, Histoire* envisage la publication en 2020 d'un numéro thématique provisoirement intitulé « Moyen Âge et séries ».

Les séries occupent une place croissante dans les pratiques culturelles contemporaines, et plusieurs d'entre elles ont à voir avec la période médiévale. Il peut s'agir en premier lieu de la mise en scène d'un épisode historique, d'une période donnée, de la vie d'un personnage célèbre, voire de l'adaptation d'une œuvre littéraire médiévale ou ayant pour cadre le Moyen Âge – ce qui implique un travail documentaire plus ou moins scientifique. Il existe aussi, bien entendu, un Moyen Âge de *fantasy*, fantastique et fantaisiste, mais que le spectateur reconnaît néanmoins comme « moyenâgeux ». Certaines séries, enfin, comportent des références plus subtiles et moins immédiatement intelligibles à des œuvres ou des événements de la période médiévale.

Quel que soit l'objet de leur travail, les scénaristes et les réalisateurs peuvent appréhender le Moyen Âge à travers les sources primaires et les travaux des historiens, mais ils se réfèrent aussi souvent, et sans le dire, à des passeurs comme Shakespeare, Walter Scott ou Tolkien – pour ne citer que trois noms qui, par leur influence sur la culture anglophone, jouent un rôle majeur dans la vision du Moyen Âge que véhiculent aujourd'hui les séries télévisées. Ils sont également amenés à faire un important travail de reconstitution, concernant aussi bien les vêtements, les objets et même les gestes de la vie quotidienne, que la parole, la musique et tout ce qui relève de la bande-son. Ils traitent ainsi, et pas forcément de manière ridicule, de champs historiques longtemps délaissés par la recherche médiévale, mais aujourd'hui en plein essor (culture matérielle, anthropologie, paysages sonores, etc.).

Les productions culturelles qui pourront faire l'objet de contributions dans ce numéro de *Médiévales* sont de nature très variée. On retiendra comme objets d'étude des séries télévisées ou produites pour des plateformes de vidéo à la demande ; les séries « patrimoniales » des chaînes de télévision françaises ou étrangères ou des séries récentes, à grand succès ou non. Il convient dans tous les cas que les œuvres considérées répondent à quatre critères : 1. sérialité (de la mini-série de cinq ou six épisodes au feuilleton-fleuve) ; 2. production pour les écrans (en dehors du grand écran et des jeux vidéo) ; 3. dimension fictionnelle (séries documentaires et docu-fictions seront *a priori* exclus) ; 4. rapport au Moyen Âge.

Le rapport à l'histoire (comme passé et comme science), la variété des représentations du Moyen Âge, la nature de la « médiévalité » et de ce qui « fait Moyen Âge » dans les séries, à la fois dans la conception et dans la réception, font partie des thèmes qui pourront être abordés. Le Moyen Âge est ici défini dans son sens habituel en France, comme la période allant du V^e au XV^e siècle, mais rien n'empêche de l'étendre en amont et en aval du moment que l'œuvre étudiée relève d'une forme de Moyen Âge. En termes de géographie, on aura le loisir de traiter des séries venues d'aires culturelles éloignées (par exemple asiatiques), pour lesquelles des codes narratifs et visuels installent le spectateur dans ce qu'il identifie spontanément comme *un* Moyen Âge. Par ailleurs, on pourra s'intéresser à la réutilisation d'œuvres médiévales dans des séries traitant d'autres périodes ou d'autres mondes – comme la transposition d'un schéma arthurien dans le monde contemporain, ou des péripéties inspirées de la guerre de Cent Ans sur une autre planète.

Enfin, des médiévistes de toutes disciplines sont impliqués dans la production de certaines séries, comme experts pour l'écriture ou la révision des scénarios, voire sur les tournages eux-mêmes. De plus en plus nombreux, les chercheurs étudiant le Moyen Âge s'intéressent aux séries : c'est parmi eux que se recrutent la plupart des spécialistes de ce champ de recherche qu'on appelle désormais le médiévalisme. La constitution des séries médiévalisantes en objet d'étude et domaine d'activité des médiévistes pourra aussi être abordée par les contributions. Cette redéfinition progressive du champ de la médiévistique porte des implications politiques et sociétales qui méritent d'être analysées : entre scientificité et médiation à destination du « grand public », il y a une dialectique qui n'est pas dépourvue d'ambiguïtés. Pensons aussi à l'enseignement du Moyen Âge à l'école et à l'université, en France et dans le monde : la place qu'y tiennent les séries n'est plus négligeable.

Les contributions pourront proposer soit des études de cas appuyées sur une bibliographie critique, soit des réflexions plus théoriques illustrées par l'analyse d'exemples précis. Il n'y a aucune exclusive dans les disciplines et les approches : nous accepterons les propositions de spécialistes de littérature, histoire, filmologie, sociologie, histoire de l'art, médiologie, langues et civilisations étrangères, philosophie, sciences politiques, etc.

Ce numéro thématique sera coordonné par Alban Gautier (Université de Caen Normandie) et Laurent Vissière (Sorbonne Université). Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 31 juillet 2018 : date limite pour la remise des projets de contribution ;
- septembre 2018 : sélection des contributions, envoi des réponses aux postulants ;
- 31 mars 2019 : date limite pour la remise des articles ;
- avril-septembre 2019 : relecture et expertise des articles par les coordinateurs et par le comité de rédaction de la revue ;
- 30 novembre 2019 : date limite pour la remise des articles révisés ;
- juin 2020 : parution du numéro, d'abord en volume, puis en ligne sur les plateformes OpenEdition et Cairn.

Dans un premier temps, nous demanderons donc aux personnes désireuses de proposer un article pour ce numéro d'envoyer aux deux coordinateurs (alban.gautier@unicaen.fr et lvissiere@gmail.com) un **bref CV** (1 page) et un **projet de contribution** (2 pages) exposant clairement l'angle choisi pour l'étude d'un des aspects mis en avant par le présent appel à communication. Ces deux documents sont à renvoyer **avant le 31 juillet 2018**.